

A propos de

# CARTE FAMILIALE DU LAND

## QU'EST-CE QUE LA CARTE FAMILIALE DU LAND ?

La carte familiale du Land a été introduite en 1979 dans le cadre d'un programme de soutien aux familles. Il s'agit d'une prestation volontaire du Land indépendante du revenu.

## À QUOI SERT LA CARTE FAMILIALE DU LAND ?

Cette carte, ainsi que le coupon qui l'accompagne, qui doivent être renouvelés chaque année, permettent aux familles de visiter jusqu'à 20 fois gratuitement ou à prix réduit de nombreuses attractions telles que des châteaux, des jardins ou des musées dans tout le Bade-Wurtemberg.

## QUI PEUT BÉNÉFICIER DE DU LAND ?

Les bénéficiaires d'une carte familiale du Land sont :

- o les familles d'au moins trois enfants bénéficiaires d'allocations familiales et vivant en ménage avec leurs parents,
- o les familles monoparentales vivant en ménage avec au moins un enfant bénéficiaire d'allocations familiales,
- o les familles avec un enfant souffrant d'un grave handicap bénéficiaire d'allocations familiales,
- o les familles ayant droit à l'allocation Hartz IV ou au supplément pour enfants et vivant en ménage avec au moins un enfant bénéficiaire d'allocations familiales,
- o les bénéficiaires de l'allocation logement,
- o Familles bénéficiant des prestations en vertu de la loi sur les prestations aux demandeurs d'asile (AsylbLG) et qui vivent en ménage avec au moins un enfant.

## QUI PEUT, AVEC LES ENFANTS, UTILISER CETTE CARTE FAMILIALE DU LAND ?

En 2019, la carte familiale du Land a été encore mieux adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants. Il devient alors possible d'inscrire jusqu'à quatre adultes en plus d'un enfant sur la carte familiale du Land, par exemple le parent biologique séparé des enfants, la grand-mère et / ou le grand-père ou un accompagnateur familial. Ces derniers étaient jusqu'à présent exclus des prestations de la carte familiale du Land. Parmi les personnes inscrites, deux adultes peuvent alors bénéficier des avantages de la carte familiale du Land avec les enfants lors des excursions. Les conditions de base pour l'obtention de la carte familiale du Land restent les mêmes. Il est impossible d'en bénéficier sans avoir d'enfant(s).

## **OU PUIS-JE ME PROCURER LA CARTE FAMILIALE DU LAND ?**

Vous pouvez demander cette carte à la mairie de votre commune de domicile. Vous y obtiendrez également d'autres informations.

## **POURQUOI AI-JE BESOIN DU COUPON DE LA CARTE FAMILIALE DU LAND ?**

Le coupon, disponible chaque année auprès du service compétent de votre ville ou commune, contient des jetons pour les institutions gouvernementales et non étatiques ainsi que pour toutes les autres offres.

Sur présentation de la carte familiale du Land et des bons, vous pouvez visiter les châteaux, les jardins et les musées d'État du Bade-Wurtemberg ou une des offres non étatiques avec vos enfants, gratuitement ou en bénéficiant d'un tarif préférentiel.

Les bons spécifiquement mentionnés donnent droit à une entrée unique gratuite ou à un tarif préférentiel dans l'institution désignée. Les bons « Autre objet » vous permettent de visiter gratuitement les autres châteaux, jardins et musées d'État, même plusieurs fois dans la même année.

Pour les événements spéciaux, veuillez vous renseigner au préalable pour savoir si l'entrée est également gratuite.

## **EST-IL POSSIBLE D'ACCÉDER AUX OFFRES SANS COUPON ?**

Sur présentation de la carte familiale du Land, vous pouvez également profiter de nombreuses offres gratuites. Vous les trouverez dans la liste des institutions non étatiques figurant sur notre page d'accueil. Voici quelques exemples :

- o Musée Oberrheinische Narrenschau
- o Château de Waldburg
- o Musée du bijou de Pforzheim
- o Musée Schiller-Nationalmuseum et musée de la littérature moderne
- o Participation à la visite guidée historique de la ville d'Esslingen et à la visite guidée de la ville de Besigheim
- o Musées de Kraichtal
- o Centre d'éducation à la nature d'Ulm
- Musée romain de Göggingen, ainsi que la plupart des mémoriaux et des musées littéraires.

## **CE QUI DOIT AUSSI ÊTRE PRIS EN COMPTE**

Avant de vous déplacer, nous vous recommandons de vous renseigner sur les heures d'ouverture et les prix d'entrée sur Internet ou par téléphone auprès du prestataire concerné.

Vous trouverez une liste de tous les châteaux, jardins et musées d'État du Bade-Wurtemberg ainsi qu'une liste des offres non étatiques sur le site Internet du ministère des Affaires sociales, de la Santé et de l'Intégration sous: [www.sozialministerium-bw.de/landesfamilienpass](http://www.sozialministerium-bw.de/landesfamilienpass)